



DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-16

Nature de l'acte :  
I.1 - Marchés publics

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 23 juillet 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 16/07/2018, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Maurice VIOUD, Grégory FOL.

**Excusés** : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie MUHLEMATTER.

01 – Travaux d'extension de l'école

Annulation de la délibération N°2018-11 du 31 mai 2018

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 31 mai 2018, le Conseil Municipal a attribué le marché de travaux d'extension de l'école.

Elle précise que, suite à une erreur matérielle lors de la consultation, cette délibération doit être annulée et qu'un nouvel appel d'offres a été lancé.

Mme le Maire propose donc de procéder à l'annulation de la délibération n°2018-11.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération à l'unanimité,

**Article Unique** : Décide d'annuler la délibération N° 2018-11 relative à l'attribution du marché de travaux d'extension de l'école.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

Télétransmise le 25/07/18

Affichée le 27/07/18

Certifiée exécutoire le 27/07/18

Le Maire

Béatrice FOL



Le Maire,



Béatrice FOL





DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-17

Nature de l'acte :  
1.1 - Marchés publics

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 23 juillet 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 16/07/2018, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Maurice VIOUD, Grégory FOL.

**Excusés** : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie MUHLEMATTER.

02 – Travaux d'extension de l'école

Attribution du marché

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics un appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée, a été publié le 19 juin 2018 dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'école et du restaurant scolaire.

La date de remise des offres a été fixée au 10 juillet 2018.

Les critères retenus dans le règlement de consultation pour la sélection des candidatures étaient :

- la valeur technique : 60 %
- le prix des prestations : 40 %

Le Marché comprend 13 lots à attribuer.

Après étude des candidatures au regard des critères d'appréciation figurant dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir les sociétés suivantes :

Lots	Dénomination	Nom de l'Entreprise	MONTANT en € HT
1	Gros-œuvre	3B CONSTRUCTION	209 120,80
2	Charpente – Couverture – Zinguerie	VERSANT BOIS	96 857.00
3	Étanchéité	TECHNIQUE D'ÉTANCHEITE	26 773.80
4	Menuiseries extérieures bois alu et aluminium	MENUISERIES GENEVRIER	68 671.20
5	Revêtement de façade	SEDIP	18 733 .50
6	Menuiseries intérieures + option	RAMBOSSON	44 082.00 1 990.00 Soit 46 072
7	Plâtrerie - Peinture	SEDIP	62 798.40
8	Faux plafonds	LA CEFLO	8 054.40
9	Carrelage – Faïence	IMPOCO CATANIA	22 907.00
10	Sols souples	CAZAJOUS	6 731.20
11	Chauffage – Ventilation - Sanitaires	PLOMBERIE DU GNEVOIS	60 855.24
12	Electricité – Courants faibles	GRANDCHAMP	42 476.10
13	Terrassements - VRD	BESSON	59 698.11
	<b>TOTAL</b>		<b>727 758.75</b>
	<b>TOTAL avec option</b>		<b>729 748.75</b>

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après délibération, à l'unanimité,

**Article 1 :** Décide d'attribuer les différents lots du marché de travaux d'extension de l'école aux entreprises et aux conditions ci-dessus énumérées,

**Article 2 :** Autorise Mme le Maire, ou son représentant, à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

Télétransmise le 25/07/18

Affichée le 27/07/18

Certifiée exécutoire le 27/07/18

Le Maire



Béatrice FOL

Le Maire,



Béatrice FOL



DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-18

Nature de l'acte :  
1.1 - Marchés publics

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 23 juillet 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 16/07/2018, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Maurice VIoud, Grégory FOL.

**Excusés** : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie MUHLEMATTER.

03 – Projet de construction d'un hangar communal

Modification de l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.)

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 03 août 2017, le conseil municipal a approuvé l'A.P.D. relatif à la construction du hangar communal. Le projet initial prévoyait la construction d'un bâtiment sur la partie nord de la parcelle, de manière à laisser un espace libre de toute occupation à proximité des écoles et du terrain de jeux.

La commission « Urbanisme/Bâtiment » a réfléchi à l'aménagement de ce secteur et propose de lui donner une fonction d'espace de repos et de loisirs ouvert au public. Des toilettes sèches, un petit parcours santé, une aire de jeux et un espace barbecue seraient ainsi créés pour un coût de travaux estimé à 131 627,19 € HT.

Mme le Maire informe qu'un permis de construire modificatif relatif à cet aménagement complémentaire a été déposé. Elle propose à l'assemblée d'intégrer ces travaux à l'A.P.D.

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour et 3 abstentions (Stéphanie MUHLEMATTER, Yann FOL, Pascal LOUBIER),

**Article 1** : Approuve les travaux d'aménagement présentés qui ont fait l'objet d'un permis de construire modificatif ;

**Article 2** : Approuve la modification de l'A.P.D. qui porte le montant total estimatif de l'opération de construction du hangar communal et d'aménagement d'un espace public à 630 627,19 € HT.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 27/07/2018  
 Affichée le 27/07/2018

- Certifiée exécutoire le 29/07/2018

Le Maire

  
Béatrice FOL (Haute-Savoie)

Le Maire,

Béatrice FOL







## DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-19

Nature de l'acte :  
7.5 - Subventions

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 23 juillet 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 16/07/2018, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Maurice VIOUD, Grégory FOL.

**Excusés** : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie MUHLEMATTER.

### 04 – Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques

Mme le Maire rappelle que la commune de Savigny a subi des orages violents qui ont occasionné des dégâts importants autant chez les particuliers que sur les voies communales et chemins ruraux.

Suite à ces événements, une demande de déclaration de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée en Préfecture.

Le préfet de la Haute -Savoie et le président du Conseil Départemental ont décidé de mettre en place un guichet unique pour le dépôt des demandes de subventions pour la réparation des dégâts occasionnés par ces intempéries.

La commission Voirie et Réseaux a sollicité des devis pour évaluer le montant des travaux à réaliser. Le coût total des réparations s'élève à 33 966,50 € HT.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après délibération, à l'unanimité :

**Article 1 :** Prend note d'une dépense estimée à 33 966,50 € HT.

**Article 2 :** Sollicite une aide auprès de M. le Préfet et de M. le Président du Conseil Départemental au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.

**Article 3 :** Approuve le plan de financement suivant :

Montant total des travaux = 33 966,50 € HT  
Aide attendue de l'Etat (30 %) = 10 190 €  
Aide attendue du Département (30%) = 10 190 €  
Fonds propres = 13 586.50 €

**Article 4 :** Charge Mme le Maire de constituer le dossier de demandes de subvention.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 25/07/18
- Affichée le 27/07/18

- Certifiée exécutoire le 27/07/18

Le Maire,



Béatrice FOL

Le Maire,



Béatrice FOL





DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2018-20

Nature de l'acte :  
8.4 - Aménagement du territoire

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Le 23 juillet 2018 à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 16/07/2018, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

**Présents** : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT, Maurice VIOUD, Grégory FOL.

**Excusés** : Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Agnès HUYTON.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie MUHLEMATTER.

05 – Office National des Forêts (ONF)

Etat des assiettes de coupes de bois en forêt communale.

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. le Directeur de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assoier en 2019 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1** : Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2019 présenté dans le tableau ci-annexé ;

**Article 2** : Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées dans le tableau ci-annexé et validé par ses soins ;

**Article 3** : Précise, pour ces coupes validées, la destination des coupes et leur mode de commercialisation ;

**Article 4** : Donne pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 25/07/18
- Affichée le 27/07/18
- Certifiée exécutoire le 29/07/18

Le Maire

Béatrice FOL



Le Maire,



Béatrice FOL

